

Contrôle interne

Maîtrise de vos risques clés,
fiabilité et performance
de vos processus...

Où en est votre organisation ?

Octobre 2025



ECONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE

Le contrôle interne recouvre l'ensemble des dispositifs dont un organisme doit se doter pour pouvoir fournir une assurance raisonnable quant :

- à la gestion rigoureuse et efficace de ses activités ;
- à l'utilisation efficiente de ses ressources ;
- au bon fonctionnement des processus internes notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- à la tenue d'une comptabilité fiable permettant d'assurer la transparence financière de ses opérations ;
- à la prévention des situations de conflits d'intérêts ;
- au respect des lois et réglementations en vigueur.

Mis en œuvre par la direction et l'ensemble des acteurs, salariés ou bénévoles, impliqués dans les processus, le contrôle interne doit permettre à votre organisme de maîtriser les risques liés à ses activités, dans l'objectif d'assurer – dans le respect de ses valeurs – la pérennité de ses missions sociales.

The better the question.
The better the answer.
The better the world works.

Dans un contexte marqué par un renforcement des exigences en matière de transparence sur l'utilisation des fonds, ainsi que par une raréfaction des ressources, la maîtrise du contrôle interne au sein de votre organisation est devenue incontournable.

VOS ENJEUX

Comment renforcer la confiance de vos parties prenantes ?

Gagner et préserver la confiance de vos partenaires, bailleurs de fonds, donateurs nécessite de vous doter d'une gouvernance de qualité. Une gouvernance de qualité est un atout pour mieux relever les enjeux actuels d'accès aux financements, de réussite des partenariats publics-privés, mais aussi d'accueil et de fidélisation des bénévoles.

Dans un contexte de turbulences, comment maîtriser les risques majeurs liés à vos missions ?

Dans un contexte incertain, adopter une démarche rationnelle d'identification et de gestion des risques devient indispensable pour sécuriser la mise en œuvre de vos missions sociales

et, ainsi, pour maintenir la confiance des parties prenantes, donateurs, financeurs, partenaires, bénéficiaires, administrateurs et bénévoles.

Vos processus sont-ils fiables et performants ?

Evaluer la maîtrise de vos processus et mesurer leur performance est nécessaire pour pouvoir rendre compte de la saine gestion de votre organisation et des ressources qui lui sont confiées.

Comment réduire le risque de fraude ?

Vérifier que les règles de gouvernance, l'organisation et les procédures relatives à chacun des processus liés à la gestion des activités permettent de réduire les risques de fraude.

NOS RÉPONSES

A travers son expertise en gestion des risques et en contrôle interne, EY vous propose un accompagnement sur mesure, adapté à vos objectifs et à votre taille.

Nos équipes pluridisciplinaires dédiées rassemblent les compétences nécessaires pour répondre à vos attentes :

Optimiser votre gouvernance

- Revue de votre fonctionnement statutaire ;
- Évaluation du processus de prise de décision et du dispositif de délégations de pouvoir ;
- Évaluation du fonctionnement et de l'organisation de votre conseil d'administration ;
- Évaluation du fonctionnement des procédures internes de prévention des conflits d'intérêts ;
- Formation de vos administrateurs à leur rôle ;
- Clarification de la responsabilité juridique de vos administrateurs.

Définir une démarche de gestion des risques pérenne

- Accompagnement dans la réalisation de votre cartographie des risques ;
- Assistance à l'élaboration de tableaux de bord sur vos risques majeurs ;
- Assistance dans l'élaboration et le déploiement de votre plan d'actions prioritaires.

Être accompagné dans la mise en place, l'évaluation et l'optimisation de votre contrôle interne

- Formation et accompagnement de vos responsables du contrôle interne ;

- Assistance dans la structuration et le déploiement de votre dispositif de contrôle interne ;
- Accompagnement pour vous doter des outils nécessaires, comme un référentiel de contrôle interne, des procédures de fonctionnement adaptées à votre organisation ;
- support au déploiement d'une démarche d'évaluation pertinente :
 - fonction audit interne ;
 - auto-évaluation du contrôle interne ;
 - évaluation du dispositif de contrôle interne permettant de limiter le risque de fraude ;
 - investigation en cas de suspicion de fraude.

NOS ATOUTS

Expertise reconnue en gestion de risques et contrôle interne

Nous participons à de nombreuses publications, et différents débats publics sur la gestion des risques.

Pluridisciplinarité

Nos équipes pluridisciplinaires rassemblent des compétences diversifiées d'auditeurs, de consultants, de juristes, renforcées par des expertises sectorielles, notamment dans les secteurs sanitaire et médico-social, logement social, formation professionnelle, éducation, humanitaire et caritatif...

Réseau international

EY bénéficie du réseau le plus intégré à l'échelle mondiale, gage d'une même excellence partout dans le monde.

EXEMPLES DE MISSIONS RÉALISÉES

- Accompagnement d'une fondation reconnue d'utilité publique pour la réalisation d'un diagnostic de son fonctionnement interne d'un point de vue juridique (à l'aune du droit des fondations, du droit fiscal, du droit social et du droit immobilier) et comptable, état des lieux et formalisation de préconisations.
- Assistance d'une fondation reconnue d'utilité publique dans le cadre de la prévention des situations de conflits d'intérêts, état des lieux du dispositif statutaire et des procédures internes mises en place, formalisation de préconisations.
- Accompagnement d'une fondation dans la structuration de son dispositif de contrôle interne en trois temps (cartographie des risques, évaluation du contrôle interne et des fonctions contrôles, structuration et coordination du dispositif de contrôle) et assistance à l'audit interne.
- Assistance d'un organisme sans but lucratif dans la réalisation de la cartographie des risques majeurs de l'organisation, diagnostic de l'infrastructure de maîtrise des risques, recommandations ciblées d'amélioration.
- Assistance d'un établissement public pour la réalisation de la cartographie des risques.
- Accompagnement d'une association dans la mise en œuvre de recommandations émises par un corps de contrôle pour l'amélioration du dispositif de sécurisation des opérations comptables et financières.

EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur [ey.com/privacy](#). Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site [ey.com](#).

© 2025 EY & Associés.
Tous droits réservés.

Studio BMC France – 2509BMC210-03.

ED None.

Score n° 2023-089.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers.

Contacts

Joël Fusil
Associé
Responsable du département Economie Sociale et Solidaire
EY & Associés
+33 6 08 74 65 78
joel.fusil@fr.ey.com